

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 12 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DVD 73 - DAE** Subventions (55 000 euros) et conventions avec l'association Wimoov.

**M. Christophe NAJDOVSKI et Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteurs**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec l'association Wimoov une convention de fonctionnement pour l'attribution d'une subvention de 45 000 euros et une convention d'équipement de 10 000 euros ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3e Commission, et Madame Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Wimoov d'une part, une convention de fonctionnement 2017 pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement et d'autre part, une convention d'équipement, dont les textes sont joints à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant total de 55 000 euros est attribuée à l'association Wimoov (n° SIMPA : 18534, n° dossier : 2017\_07813).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée, d'une part, sur le budget de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris :

- pour la DVD, pour la somme de 40 000 euros : au chapitre 65, nature 6574, rubrique 820, ligne VF 61001 (20 000 euros) et au chapitre 65, mission 443, rubrique 832, ligne VF 610011 (20 000 euros) ;
- pour la DAE, pour la somme de 5 000 euros au chapitre 65, nature 6574, rubrique 23, ligne VF 55009 de ce budget ;

et, d'autre part, sur le budget d'investissement 2017 ou des exercices ultérieurs, pour la DVD, pour la somme de 10 000 euros, au chapitre 204, nature 2042, rubrique 822, mission 90010 99 190 sous réserve de financement.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**